

# **Construire une école de la coopération,**

Projet d'établissement 2021-2024

Haute école des arts du Rhin, février 2021

## **PREAMBULE**

Le projet d'établissement est un document conçu par et pour tous les membres de la communauté de la Haute école des arts du Rhin. Il est le fruit d'un processus de plus d'une année de travail s'appuyant sur un nombre important de contributions issues de nombreuses réunions :

Conseil d'administration du 17 décembre 2019 reconduisant David Cascaro à la direction de l'établissement

groupes de travail du Séminaire 27-28 janvier (SAPM) et 5 février (SAPS) 2020

réunion à l'Académie supérieure de musique du 12 mars 2020

groupes de travail thématiques Gouvernance et Ecologie

groupes de travail tenus lors du séminaire du 6-8 juillet 2020

CPS des trois sites de l'année 2019/2020 et 2020/2021

Commissions de la vie étudiante 2019/2020 et 2020/2021

Réunions des services administratifs des 15 septembre 2020, 5 janvier 2021 et 15 janvier 2021

Conseil pédagogique du 1<sup>er</sup> février 2021

Le projet d'établissement a vocation à projeter l'école sur la période 2021-2024 en adoptant quatre priorités stratégiques (les transversalités, la qualité, la transition écologique, la gouvernance) déclinées en valeurs et actions partagées par tous. Il permettra d'asseoir le contrat d'objectifs et de moyens négociés avec les membres fondateurs de l'école (Etat, Villes de Strasbourg et de Mulhouse) pour la période 2022-2024 et de préparer l'évaluation de l'établissement par le Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) pour la période.

Le projet d'établissement doit faire école, c'est-à-dire affirmer une identité et des valeurs communes par-delà la diversité des composantes et les spécialités des nombreuses formations dispensées

Par sa méthode de rédaction, inspirée de la démarche menée en 2018/2019 pour l'adoption du « manifeste pour l'égalité, l'équité et le respect d'autrui », il a permis d'apprendre à mieux se connaître d'une formation à l'autre, d'un site à l'autre mais aussi entre les différents statuts de chacun des membres de l'école : étudiant.es, enseignant.es, agent.es des équipes administratives et techniques.

Dans une période marquée par la violence, le terrorisme et l'incertitude écologique, aujourd'hui touchée par une épidémie mondiale, le risque de replis menace les échanges humains.

A son échelle, l'école souhaite continuer à promouvoir les valeurs d'ouverture et d'engagement posées dans la charte (voir annexe 1) qu'elle adopta à sa fondation en

2011. Lieu d'apprentissage, de travail et de vie, l'école transmet les valeurs de coopération, solidarité et respect. Elle veut aussi donner de l'espoir aux générations de nouveaux diplômés.

Le projet d'établissement est organisé autour de quatre grands chapitres qui s'entrecroisent et ne sont pas exclusifs. Ces quatre priorités stratégiques (les transversalités, la qualité, la transition écologique, la gouvernance) concourent toutes au même objectif : faire de la HEAR une école de la coopération.

C'est ainsi qu'il vise d'abord à concilier la diversité et l'excellence des formations et le besoin de transversalités indispensables à la vie professionnelle et sociale. Il est aussi attentif aux nouvelles manières de travailler et d'étudier des générations actuelles, désireuses de ne pas suivre tout un cursus dans le même établissement, de réunir des savoir et des savoir-faire pluridisciplinaires, de circuler à l'échelle internationale et de se former tout au long de la vie.

Le projet d'établissement accorde un chapitre au soin porté à l'environnement commun, sujet qui est aujourd'hui de plus en plus partagé. La conscience écologique s'est transformée en une urgence mondiale qui appelle des réponses collectives et de nouvelles formes d'organisation de la vie sociale qu'une école d'art peut contribuer à imaginer et expérimenter.

Enfin, le projet d'établissement cherche à accroître la possibilité donnée à tous de participer au fonctionnement de l'école, conçue comme communauté de travail et de vie.

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p .4-9</b>
<b>1 Singulière par ses origines</b>	
<b>2 Unique par ses dynamiques</b>	
<b>3 Coopérative dans ses projections</b>	
<b>I FAVORISER ET RENFORCER LES TRANSVERSALITES</b>	<b>p .10</b>
<b>II AFFIRMER LA QUALITE ET LE RAYONNEMENT DES FORMATIONS</b>	<b>p.13</b>
<b>III METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	<b>p.18</b>
<b>IV ADAPTER LA GOUVERNANCE</b>	<b>p.20</b>
<b>Annexes</b>	<b>p.23</b>

## INTRODUCTION

### 1 Singulière par ses origines

La HEAR est singulière par ses origines, l'histoire de ses trois entités puisant dans la nécessité d'un *art pour tous* diffusé dans de nombreux secteurs : les besoins en motifs artistiques des industriels du textile à Mulhouse justifiant la création d'une école de dessin (1825), la formation de musiciens d'orchestre par les solistes de l'orchestre philharmonique à Strasbourg (1855), la création à Strasbourg d'une école d'artisanat d'art en 1888 pour améliorer les secteurs du mobilier et de la décoration (céramique, orfèvrerie, ébénisterie et ferronnerie). Les utopies du Werkbund et le désir d'un large partage des œuvres musicales traversent ainsi la fondation des trois écoles.

L'évolution des beaux-arts et de la musique savante au XXe siècle aura pour effet à Mulhouse comme à Strasbourg de tirailler les écoles entre une nécessité de formation professionnelle à l'échelle régionale et le désir de confronter les élèves aux transformations esthétiques internationales. D'osciller entre les beaux-arts et les arts appliqués, entre des carrières artistiques et artisanales, entre le travail de commande et le travail de recherche, entre la composition et l'interprétation. L'arrivée après les années 1980 dans le corps enseignant du conservatoire comme des écoles des beaux-arts de Mulhouse et des arts décoratifs de Strasbourg d'artistes revendiquant des ruptures esthétiques accentua les débats traversant les milieux artistiques et la société en général. Ces batailles tout comme d'importantes réformes nationales aboutirent à l'apparition et la disparition d'enseignements. Mais l'originalité de ces trois écoles demeura dans cette dialectique entre la tradition (pouvant prendre les noms d'*héritage* ou de *répertoire*) et la création contemporaine, visible au travers d'ateliers et de formations uniques en France.

Provoquée par la réforme de Bologne sur l'harmonisation européenne et soutenue par les élus et les directions des trois écoles, la réunion en 2011 des deux écoles d'art et des enseignements supérieurs de la musique du conservatoire dans un seul établissement - la Haute école des arts du Rhin - a permis de consolider cette offre, d'accroître le niveau de service aux étudiant.es et d'augmenter les opportunités de coopération.

Etendu entre la musique, le design, la scénographie, la communication visuelles et les arts plastiques, le spectre des formations artistiques dispensées par la Haute école des arts du Rhin est extrêmement large et immensément riche. Héritières de cette histoire, toutes ces filières mettent en œuvre des modèles pédagogiques variés qui se croisent, se nourrissent les uns les autres, et parfois se confrontent au bénéfice des étudiant.es.

Ce principe d'autonomie pédagogique était affirmé dès 2011 dans la charte des valeurs qui accompagnait la création de l'école. Une école qui revendiquait la liaison de deux traditions d'enseignements (musiques et arts plastiques) aux histoires et aux méthodes différentes. Une école qui affichait la liaison de deux territoires (Mulhouse et Strasbourg) aux physionomies propres. Une école qui forgeait sa richesse de la réunion de ses différences.

Ainsi l'école s'est-elle construite sur la volonté forte du maintien de son offre de formation très large et spécifique, garantie de diversité, de circulations, d'alternatives et de coopération.

## **2 Unique par ses dynamiques**

De l'architecture au design, de l'information à la publicité, l'art a investi au XXI<sup>e</sup> siècle de nombreux environnements et concerne désormais l'ensemble des activités humaines. Dans ce contexte, la HEAR permet à ses étudiant.es de développer des pratiques artistiques en compréhension des enjeux contemporains de la création mais aussi des évolutions de la société. L'école défend l'idée que l'art permet l'émancipation de ceux qui le pratiquent comme de ceux qui le découvrent et le reçoivent. En tant qu'institution d'enseignement et de recherche, elle porte une mission d'éducation et d'ouverture d'esprit que sa taille et sa structure encourage. La complexité du monde nécessite des approches et des pratiques artistiques diversifiées, des plus intégrées aux plus combatives.

La HEAR est unique par les dynamiques qui la traversent tant à l'échelle d'une classe qu'à l'échelle multisite. Des expériences inédites y sont portées chaque année permettant aux étudiant.es de vivre et d'apprendre en même temps et d'initier de véritables trajectoires artistiques. Artistes, musiciens, chanteurs, compositeurs, designers, architectes, scénographes, critiques, historiens d'art, écrivains, poètes, chercheurs, tous les enseignant.es de l'école assurent chacun une ou plusieurs pratiques professionnelles. Leurs rencontres, leurs échanges et leurs partages à court ou long terme offrent d'innombrables opportunités pédagogiques et artistiques.

Une meilleure connaissance de ce qui se passe à la petite comme à la grande échelle de l'école tout comme l'acceptation des difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans nos activités mérite d'être partagé, afin de tirer parti de tous ces potentiels et de saisir et de projeter l'école dans son ensemble. C'est bien dans l'articulation entre ces différentes échelles que l'école se construit. Les sujets et les projets portés par un groupe, une mention, une classe ou une spécialité ne peuvent que résonner à l'échelle de l'établissement. C'est à ces questions que notre projet répond.

*A l'échelle des formations, par exemple :*

*Pourquoi et comment l'équipe enseignante d'année 1 a-t-elle réformé sa grille pédagogique ? Comment la mise en place du Diplôme d'Etat permet d'interroger plus largement les relations au public ? Quels effets le transfert de l'option design à Mulhouse a-t-il emporté ? Qu'est-ce qu'un groupe pédagogique d'art fondé sur un seul médium, la peinture, dit de notre vision de l'art ? Quelles esthétiques émergent dans le cadre de projets aux formats hybrides comme le festival pour un Temps sismique ? Que révèle des pratiques contemporaines de l'art le programme du CFPI ?*

Comment toutes ces initiatives peuvent en entraîner d'autres et comment dépasser leur addition pour produire un sens commun ?

*A l'échelle de l'établissement, par exemple :*

*Que révèle le fort attrait des étudiant.es pour des projets menés avec des collégiens (CHAAP), des personnes en situation de handicap (Papillons blancs à Mulhouse) ou des habitants (festival Extraordinaire à La Meinau et Neudorf) ? Comment les étudiant.es se sont-ils emparés de l'année de césure et quels effets cela a-t-il produit sur les cursus ?*

*Que produit le travail mené à l'échelle d'un réseau régional (workshop design trinational, bureau du dessin entre les écoles d'art du Grand Est) ou national (le projet de recherche sur Pollet, la biennale « Exemplaire » en design graphique, le travail sur l'évolution climatique) ? Que génère la circulation des étudiant.es et des enseignant.es à l'occasion de projets intersites (workshop année 1, groupe de recherche en arts sonores, Semaine Hors limite, La nuit de l'Aubette et la Nuit de la Sinne) ? Quelles leçons tirons-nous des importants rapprochements effectués avec l'université ces dernières années (projets Idex, doctorat de musique, pass campus, fondation) ?*

*Comment le travail sur le manifeste ou sur la transition écologique autour de groupes croisant enseignant.es, étudiant.es et personnel administratif et technique permet de repenser nos manières de travailler ? Quelle place les associations étudiantes peuvent-elles prendre dans le fonctionnement de l'école ? Quelles transformations les partenariats de l'école avec les entreprises ont-ils engagé ?*

*Quelles perspectives offrent l'emménagement dans la manufacture des tabacs ?*

Toutes ces questions renvoient à notre capacité à mesurer l'impact de notre environnement sur nos activités, à notre besoin de comprendre nos actions et les ressorts qui les motivent.

Dans une école de la taille de la HEAR, forte de plusieurs centaines d'étudiant.es et d'enseignant.es et de plusieurs dizaines d'agents, il existe un risque de cloisonnements et d'atomisations tout comme peut aussi surgir le réflexe de défense de territoires. Les importantes transformations que l'école a connues ont permis une intégration accrue à l'enseignement supérieur et offert de plus nombreuses opportunités à nos étudiant.es toujours plus avides de recherche et de décroisements. Les incertitudes sanitaires et économiques qui se font jour conduisent à penser l'école dans des coopérations au bénéfice de pratiques artistiques réinventées et de la pleine reconnaissance des artistes dans nos sociétés.

### **3 Coopérative dans ses projections**

Pour s'inscrire dans une logique de coopérations, l'école affiche ses valeurs comme elle le fit en 2011 à l'occasion de l'adoption de sa *charte*, et de nouveau en 2019 lors de la rédaction du *manifeste pour l'égalité, l'équité et le respect d'autrui*. Ces principes affirmés sous-tendent les multiples pédagogies et définissent un cadre de travail et de vie serein et stimulant. Aux valeurs d'*ouverture*, d'*autonomie*, d'*engagement* et de *service public* contenues dans la charte et aux valeurs d'*attention*, de *respect*, de *diversité* et d'*équité* précisées dans le manifeste, nous pourrions ajouter celle de la *curiosité* et de la *solidarité*.

Mais aussi celles de la *dialectique* ou de la *contradiction* qui permettent aussi parfois de décaler la pensée et les gestes.

Concernant la diversité, l'école vise à assurer l'égal accès aux études supérieures artistiques et l'équité dans le déroulement des cursus de formation. Le projet veille à ce que la précarité des étudiant.es ne vienne pas freiner leur formation et leur travail dans l'école. Il s'agit bien de garantir une équité d'accès aux ressources de l'établissement.

L'esprit de coopération implique bien sûr le partage des compétences entre groupes et entre disciplines à l'échelle des études mais aussi l'ouverture et les croisements nécessaires entre les catégories de personnels, avec les membres du conseil d'administration, les anciens diplômés, les personnalités qualifiées et les partenaires. C'est bien en travaillant à ces coopérations que nous ferons évoluer le regard sur la création et les opportunités pour les artistes que nous formons de contribuer à une société ouverte.

L'esprit de coopération est aussi nécessaire pour comprendre et saisir les transformations économiques, politiques, technologiques et sociales ainsi que les mutations de la création. L'école prépare des artistes en capacité de réagir à ces défis, soit qu'ils les affrontent, soit qu'ils les reformulent, soit qu'ils les contournent. Les secousses intenses écologiques, politiques et sanitaires nous impactent différemment selon que nous sommes étudiant.es ou personnel de l'école. Elles imposent de réinventer régulièrement nos méthodes. Nous n'y parviendrons pas sans coopérer. Entre nous et au sein même de la société.

L'école engage alors toute sa communauté à se confronter à des problématiques que chaque option et chaque mention peut appréhender de manière différenciée

### **Le contexte politique global**

Enjeu de préservation et de transmission des ressources naturelles, le défi de l'environnement déborde les seules questions écologiques et constitue bien un défi politique global comprenant le système économique, les nouvelles technologies, les circulations marchandes, les crises migratoires ou sanitaires. Si l'école ne peut évidemment pas réguler ces données, elle peut aider les étudiant.es à travailler dans et avec ces contextes.

Inscrite dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociale, l'école s'engage à offrir un cadre permettant à chacune et chacun de s'épanouir mais aussi à donner les moyens aux étudiant.es de participer à ce défi de l'environnement à l'échelle locale et globale.

Les technologies nouvelles de la communication et de la création transforment les pratiques pédagogiques et artistiques qui peuvent à leur tour transformer ou détourner ces technologies. Tout en préparant ses étudiant.es à la maîtrise de ces outils, l'école permet leur mise en critique, offre des alternatives et donne la possibilité de contourner ou de résister à certains monopoles technologiques

### **Encourager les frottements**

Avec une offre aussi importante de parcours de formations et en proximité géographique avec des milieux (environnementaux, sociaux, professionnels) variés, l'école dispose

d'innombrables possibilités de « frottements » et de « glissements », entendus comme des opportunités de tester, d'essayer, de se frotter à d'autres conditions de pratiques artistiques. Entre art et design, entre arts visuels et musique, entre arts et sciences, entre son et espace. De plus, les étudiant.es et les enseignant.es investissent les territoires artistiques encore inconnus au carrefour des pratiques numériques et matérielles, au croisement des mondes réels, imaginaires et virtuels.

### **Inventer la recherche**

Toute pratique artistique est une recherche qui invente ses modes d'investigation et de restitution. Défendant une vision de l'art traversé par les pensées, les écritures et les théories contemporaines, l'école encourage à l'échelle individuelle et collective la réalisation de projets et de programmes permettant de coopérer avec des chercheurs issus d'autres champs des savoirs mais aussi de se confronter à une échelle internationale. C'est bien une *recherche action*, à l'articulation des gestes et de la pensée que l'école encourage.

Engagée depuis plusieurs années dans la structuration de plusieurs axes, la recherche est portée par des équipes d'option ou plus transversales. La HEAR donne ainsi aux étudiant.es la possibilité de mobiliser leurs expériences et de développer leurs connaissances dans des projets pluriannuels, en partage avec des artistes et des chercheurs partenaires, intégrant une dimension internationale et donnant lieu à des formes de restitutions très variées (expositions, publications, concerts, performances, éditions, etc.).

### **Etre artistes, designers, musiciens**

Travail. Statut. Revenus. Musiciens ou plasticiens, scénographes ou illustrateurs, designers ou cinéastes, les artistes doivent bénéficier de conditions de travail, d'existence, de revenus et de formation leur permettant de pratiquer leur activité de manière libre. Pour cela, l'école prépare ses étudiant.es à naviguer en toute autonomie entre économie marchande et non marchande, dans les secteurs publics et privés, et à devenir les auteurs de leurs parcours. L'ensemble des enseignant.es et des intervenant.es permet une confrontation immédiate des étudiant.es avec les réalités sociales et professionnelles des mondes de l'art, plaçant ces questions au cœur de leurs pratiques. Les enseignant.es et les étudiant.es travaillent la question de l'autorité au sens où les pratiques artistiques ne se réduisent pas à un travail solitaire producteur de biens culturels mais ouvrent des opportunités d'interroger la place de l'auteur, du collectif, des destinataires, bref, du contexte de travail dans son ensemble.

### **La transmission et les publics**

En croisant les expériences des classes à horaires aménagés en arts plastiques, du diplôme d'Etat, des centres de formation des plasticiens et musiciens intervenants, de la didactique visuelle mais aussi en confrontant nos expériences physiques du concert, du spectacle, du film, du livre, de l'exposition ou de la performance, il nous faut donner au public toute la place nécessaire dans nos formations artistiques. Et envisager, avec la formation continue d'un côté, et les ateliers publics de l'autre, comment continuer à apprendre tout au long de la vie.

### **Vivre et travailler ensemble**

Avec leur diversité de statut, de genres, de générations et d'origines, les usagers de l'école s'inscrivent dans une petite société où le vivre et le travailler ensemble exigent des principes et des codes mais aussi des outils et des règles. La crainte de participer comme la méfiance envers l'autorité peuvent être dépassées pour donner au plus grand nombre l'opportunité de contribuer à la vie et au devenir de l'établissement.

### **Engager les corps**

Notre corps est un instrument actif dont nous ne mobilisons pas suffisamment tous les possibles. L'école d'art qui enseigne les arts plastiques, le design et la musique engage les corps comme outil d'expression et de communication, comme impératif de notre rapport au monde et comme formidable source de création et de transmission. La HEAR explore et encourage les enseignements favorisant le développement d'autres rapports à soi, aux autres et à notre environnement.

### **Le rapport au temps**

Héritière d'une histoire longue dans un territoire transnational, la HEAR assume un patrimoine culturel et artistique dépassant le contemporain et transmet à ses étudiants un patrimoine ou un répertoire qui, plus qu'un réservoir de formes, constitue un socle de puissantes références.

Inscrits dans les maquettes LMD, les parcours de formation de l'école encouragent l'exploration de périodes de travail alternatives, prenant la forme de workshops, de programmes de recherche, de cycles de conférences, d'artistes en résidence, de partenariats de longue durée. A l'heure de la démultiplication de l'information et de l'accélération des décisions, le temps artistique de la pratique et de la recherche peut offrir de nécessaires alternatives.

## **I FAVORISER ET RENFORCER LES TRANSVERSALITES**

*La transversalité se traduit de nombreuses façons dans l'enseignement artistique.*

*Il s'agit d'abord d'aller à la rencontre du langage de l'autre pour enrichir le sien. Ainsi, l'école revendique la nécessité de la transversalité des regards sur le travail produit par les étudiant.es.*

*La transversalité ne se décrète pas, elle naît de rencontres, d'individualités et des profils d'enseignant.es qui s'inscrivent dans une transversalité de leurs pratiques et qui viennent parfois assouplir une organisation plus verticale des enseignements par médium.*

*La transversalité se matérialise aussi à travers l'idée de projet, individuel et collectif, partagé par toutes les disciplines.*

*Par leurs circulations, le choix de leurs parcours, les étudiant.es fabriquent la transversalité.*

*La transversalité c'est partager une sensibilité au monde ou aux choses, quelle que soit son option ou son département. C'est la possibilité d'apporter des réponses globales et adaptées à des problématiques et des enjeux de plus en plus complexes.*

*La transversalité s'inscrit dans des temps longs et pas dans un rapport à des ateliers-services ou des enseignants-services.*

*La transversalité implique de libérer du temps aussi bien pour les enseignant.es que pour les étudiant.es. Elle encourage le croisement des apprentissages entre enseignant .es mais aussi entre équipes administratives et enseignantes.*

*Il faut distinguer la transversalité dans les enseignements d'options ou de départements et la transversalité dans les ateliers qui, par définition, accueillent des étudiant.es de toute l'école. La transversalité se déploie d'autant mieux qu'il y a une cohésion entre ateliers et enseignements.*

*La transversalité produit la pluridisciplinarité entre les options, les sites et les disciplines.*

*La transversalité construit des artistes ouverts et curieux, des êtres coopératifs.*

### **Favoriser les transversalités au sein du personnel**

Recenser les compétences pour favoriser les transversalités entre équipes administratives et technique et pédagogique, entre options et entre sites et faciliter la mise en relation des enseignant.es avec les étudiant.es

Favoriser les interventions intersites des enseignant.es pour l'enrichissement des contenus pédagogiques. Exemples : sérigraphie, gravure ; livres ; performance et poésie sonore ; arts sonores ; peinture (ouvrir l'écran de SAPM à des étudiant.es de l'atelier de peinture de SAPS).

Démultiplier des temps d'échanges et de partage pédagogiques entre enseignant.es des trois sites.

Encourager les rencontres et le travail entre les équipes administratives et pédagogiques (accompagnement de voyages, stages de formations, séminaires, groupes de travail).

Ouvrir des workshops de la semaine Hors limite au personnel administratif et technique.

Proposer des formations assurées par les enseignant.es pour les enseignant.es ('stratoconception' ; découpe laser ; 3D ; suite ADOBE ou alternatives libres ; impression traceur ; accompagnement de mémoires).

Proposer des formations qui croisent les différentes catégories de personnel sur des sujets transversaux : outils numériques (visioconférence & télétravail), gouvernance, transition écologique.

### **Encourager les transversalités au bénéfice des étudiant.es**

Bâtir des enseignements croisés entre enseignant.es des différents sites, options et groupes pédagogiques.

Rendre accessible les cours transversaux -plateformes (SAPS) et modules (SAPM). (AP)

Faciliter l'accès des ateliers techniques en diffusant les conditions in situ et dans le guide des études en pointant les nécessités d'anticipation et d'inscription dans un projet.  
Proposer des initiations dans ces ateliers tout au long de l'année.

Aménager les cursus pour ne pas surcharger les emplois du temps des étudiant.es, en leur laissant ainsi la possibilité d'imaginer leur propre parcours. (AP)

Créer une plateforme de partage des ressources numériques.

Communiquer et renforcer le partage des ressources des médiathèques.

Constituer un groupe pédagogique transversal – Art Design- autour de questions d'alternatives environnementales dans la création et dans la diffusion des créations.

Donner l'opportunité aux étudiant.es de travailler en petits groupes avec des étudiant.es d'autres écoles et des universités du site alsacien, du réseau Alsace Tech mais aussi de l'association des écoles supérieures d'art du Grand Est (Reims, Metz-Epinal, Nancy).

### **Développer les échanges entre les trois sites**

Construire des journées d'étude, colloques ou séminaires conjoints.

Adapter le calendrier universitaire permettant de favoriser des projets entre l'académie et les sites d'arts plastiques.

Proposer des cours ou dispositifs communs à la musique et aux arts plastiques, notamment pour l'acquisition de compétences transversales (communication, gestion de projet, éloquence, médiation, etc.) et artistiques (chœur) ou en exploitant l'UE d'ouverture dans les parcours de formation.

Clarifier et bien afficher les possibilités de circulation intersites ouvertes aux étudiant.es.

Maintenir le workshop année 1 inter-sites et prévoir un temps sur chaque site.

Mobiliser largement la semaine Hors limite et réaffirmer ses valeurs premières (croisements/rencontres).

Saisir l'occasion des soirées Tranches de Quai pour donner l'occasion aux étudiant.es de Strasbourg de se produire en public.

Favoriser l'accès des étudiant.es et des enseignant.es des différentes options ou sites aux programmes de recherche (Communication visuelle, Faire Monde, Arts sonores).

Développer des projets à l'échelle métropolitaine (Strasbourg/Mulhouse) et du territoire rhénan.

Construire une offre de formation transversale à Mulhouse (art/design) ouverte à tous les étudiant.es sur la question de la place de l'artiste dans un monde en transition.

### **Garantir les conditions de la transversalité**

Au travers du projet de la Manufacture des tabacs qui permettra les échanges entre étudiant.es et enseignant.es d'arts plastiques et de musique et favorisera les rencontres avec les deux écoles d'ingénieurs (médiathèque partagée).

Par l'activation régulière du conseil pédagogique.

Par une actualisation régulière et un suivi des évolutions des enseignements (jours de présence, emploi du temps) dans Taïga.

Par une exigence accrue sur la qualité de l'information et la communication interne, adossées à des outils adaptés (site internet, guides, etc.).

Par une bonne coordination des études garantie par les instances (voir Gouvernance).

## **II AFFIRMER LA QUALITE ET LE RAYONNEMENT DES FORMATIONS**

*Sélective par ses modes de recrutement, l'école souhaite également permettre à des profils variés d'étudiant.es de suivre des études supérieures artistiques basées sur la pratique dans de très nombreux secteurs.*

*La diversité et la richesse de cette offre de formation est un des ingrédients permettant aux étudiant.es de se croiser et de partager mais aussi de dessiner leur propre parcours. En réunissant dans un même établissement les arts plastiques, le design, la communication visuelle, la musique et la composition, l'école postule la pluridisciplinarité comme facteur d'invention artistique.*

*Fondées sur la passion, les études artistiques dépassent la seule acquisition d'un métier et intègrent la vie sociale et l'environnement comme facteurs d'émancipation de la personnalité. La Haute école des arts du Rhin y ajoute l'importance de former des artistes intégrés à la cité, conscients des enjeux politiques et sociaux du monde contemporain.*

*La qualité de l'offre est apportée par la diversité des modalités d'apprentissage rendue possible par la présence conjointe de nombreux ateliers, la concentration de nombreux outils de travail dans les trois sites d'arts plastiques et de musique.*

*La qualité des enseignements est rendue possible par l'intervention de professionnels. En effet, tous les enseignant.es sont des praticiens reconnus par leurs savoir-faire, leur expertise et leurs talents artistiques. Avec un taux d'encadrement exceptionnel, les étudiant.es acquièrent des compétences techniques, théoriques et culturelles diversifiées. Ils bénéficient également d'un nombre très important d'intervenants invités pour des workshops, conférences ou master-classes les mettant en contact avec tous les champs de la création et de la pensée contemporaine.*

*Située entre Strasbourg et Mulhouse, l'école bénéficie d'un contexte européen favorable aux échanges artistiques et académiques avec la Suisse, l'Allemagne et la Belgique.*

*La réputation de ses formations est portée par le nombre très important d'anciens diplômés ayant obtenu la reconnaissance nationale et internationale de leurs pairs dans les champs de la musique instrumentale et vocale, de la composition, de l'art contemporain, de l'édition et de l'illustration, du spectacle vivant, du design et des métiers d'art mais aussi des arts numériques et de la médiation.*

### **Assurer l'égal accès aux études supérieures artistiques et l'équité dans le déroulement des cursus de formation**

Sensibiliser et préparer les lycéens (élargir les initiatives visant à rapprocher l'école des publics et lycées éloignés des arts plastiques et de la musique).

Innover dans la sélection (anonymisation des entretiens, mise en place de nouvelles voies d'accès, etc.).

Mettre en place des dispositifs d'accompagnement social permettant de rétablir l'équité dans le déroulement des études et notamment dans l'accès aux fournitures et équipements nécessaires aux pratiques artistiques et musicales.

Harmoniser les conditions d'accès aux services et aux équipements entre les sites et faciliter la gestion et la réservation des ressources.

### **Garantir un enseignement de haut niveau dispensé par les actrices et les acteurs de l'art**

S'appuyer sur des enseignant.es et des intervenants artistes ou professionnels reconnus dans leur champ d'activité. Maintenir un niveau élevé de recrutement des enseignant.es pour garantir la qualité et le rayonnement national et international des formations.

Travailler aux côtés des étudiant.es, participer ensemble à des projets de diffusion. Encourager les enseignant.es à présenter leurs parcours professionnels aux étudiant.es et à partager leurs expériences artistiques personnelles.

Maintenir et enrichir le lien avec toutes les institutions professionnelles artistiques du territoire au travers de conventions pluriannuelles

Veiller à accorder les effectifs étudiant.es aux moyens matériels et humains.

Obtenir la capacité de préparer et décerner le certificat d'aptitude pour renforcer le positionnement de l'Académie supérieure et la complémentarité de son offre de formation avec celles proposées par les CNSMD de Paris et Lyon (ASM).

Interroger, et adapter au contexte, les périmètres actuels des options et mentions de diplômes en arts plastiques (mise en place d'un DNSEP adossé aux questions liées aux transitions sur le SAPM ouverts aux étudiant.es en art et en design, refonte de l'année 2 de l'option communication du SAPS et ses articulations avec l'offre de formation en second cycle, ajustement des groupes pédagogiques de l'option art du SAPS).

### **Promouvoir et partager l'invention pédagogique**

Encourager le décloisonnement des enseignements par le croisement des pratiques manuelles, mécaniques et numériques, par la pédagogie inversée, par les échanges entre enseignements théoriques et pratiques, par l'articulation des enseignements individuels et collectifs, par la mise en œuvre de projets hors les murs.

Maintenir la pédagogie du projet en veillant à préserver les expérimentations et le temps long de la recherche.

Être en capacité d'énoncer et de formaliser les méthodes originales et les expérimentations pédagogiques mises en place.

Repérer et partager les innovations numériques.

Se doter d'une charte d'usage de la visio-conférence.

Développer l'offre de formation continue à l'échelle du Grand Est.

Engager le CFPI dans un réseau professionnel national et dans un contexte de recherche internationale.

Orienter le Diplôme d'Etat pour ajuster les compétences développées aux mutations et renouvellements des pratiques artistiques et avec le souci d'assurer la meilleure employabilité des diplômés :

- renforcer le partenariat engagé depuis 3 ans avec l'INSPE dans la perspective de proposer une formation au Certificat d'Aptitude de professeur de musique adossé à un master de pédagogie
- renforcer l'accompagnement des étudiant.es diplômés pendant deux ans suivant l'obtention du diplôme
- intensifier les cours professionnalisants dès le début de la formation
- développer les partenariats sur le territoire de l'Eurométropole dans le cadre du projet artistique et pédagogique
- renforcer et approfondir la réflexion et la recherche autour des enjeux identitaires de l'artiste-enseignant.e
- encourager la polyvalence et la double –diplomation

Faire participer les agent.es, les enseignant.es et les étudiant.es aux réseaux régionaux (Alsace Tech, Réseau des écoles supérieures d'art du Grand Est), nationaux (ANDEA, ANESCAS) et internationaux d'échanges sur les pratiques d'enseignement (ELIA, AEC, Cumulus) dont l'école est membre.

### **Encourager la recherche par la pratique**

Accompagner le doctorat de musique en partenariat avec la Hochschule für Musik de Freiburg et l'UNISTRA.

Garantir la pérennité des unités de recherche existantes et favoriser le développement de nouveaux programmes.

Structurer le travail de recherche porté par l'option design en l'inscrivant dans le réseau des écoles du Grand Est.

Intégrer la dimension internationale dans tous les projets de recherche.

Encourager les collaborations pluridisciplinaires (arts, sciences, ingénierie, etc.).

### **Améliorer le travail d'évaluation des étudiant.es et des formations**

Encourager la bienveillance, l'ouverture et la compréhension réciproque dans les situations d'évaluation.

Rechercher la parité dans les jurys de bilan.

Ouvrir les bilans et les évaluations aux enseignant.es d'autres options (AP).

Rendre publiques les évaluations, bilans, diplômes, soutenances de mémoire (AP).

Encourager la présence d'un.e « étudiant.e rapporteur » aux bilans (AP).

Partager les évaluations, bilans, diplômes entre options (AP).

Former les équipes enseignantes aux outils de planification et à l'autoévaluation.

Réviser régulièrement les questionnaires d'évaluation.

Tenir au moins une réunion professeurs/étudiant.es par groupe pédagogique par semestre.

### **Maintenir, faire connaître et enrichir les dispositifs professionnels et encourager la formation tout au long de la vie**

Adapter les enseignements et l'offre de formation aux mutations professionnelles.

Renforcer la mise en contact des acteurs économiques et culturels, nationaux et régionaux, avec nos diplômé-es, jusqu'à 5 années après leur sortie.

Multiplier les modalités de partenariats avec les entreprises de tous secteurs (commercial, industriel, ESS) pour donner l'occasion à de nombreux étudiant.es de comprendre la diversité du système marchand.

Encourager les projets hors les murs.

Evaluer les modalités d'organisation de l'aide à projet (APE, APD).

Faire du week-end des diplômes et des journées Portes Ouvertes de Mulhouse un moment de rencontres avec des professionnels.

Développer les prix d'encouragement aux diplômé.es.

Développer les cycles des Lundis pro (SAPS) et Entreprendre dans le design (SAPM) en associant régulièrement des anciens diplômés de l'école.

Mieux faire connaître le CFPI aux étudiant.es.

Engager le CFPI dans un réseau professionnel national et dans un contexte de recherche internationale.

Développer l'offre de formation continue à l'échelle du Grand Est (AP).

Développer un programme inter-sites de mentorat pour préparer les étudiant.es à la vie professionnelle (CV, portfolio, prise de parole, construction d'un budget, etc.).

Encourager les enseignant.es à présenter leurs parcours professionnels.

Offrir aux diplômés l'opportunité de démarrer leur activité à Motoco et à KM0 (AP).

Pour l'Académie supérieure de musique :

- diversification et multiplicité des mises en situation, des projets et des formes d'enseignement
- développement des formations aux métiers de musicien d'orchestre
- indépendance et identité artistique par la création
- participation à la vie culturelle du territoire

### **Cultiver les mobilités internationales**

Veiller à la bonne mise en œuvre de la charte Erasmus.

Assurer un développement des partenariats cohérents avec la stratégie internationale de l'établissement.

Réaliser une mise en œuvre de haute qualité pour la mobilité du plus grand nombre (étudiant.es, enseignant.es, personnels).

Offrir un accueil de qualité pour le plus grand nombre (étudiant.es, enseignant.es, personnels des établissements partenaires) pour renforcer l'internationalisation à domicile.

Réserver des places pour les étudiant.es entrants en échange.

Porter une attention particulière au continent africain.

Intégrer ou constituer un réseau international d'écoles pluridisciplinaires.

Faire connaître et se saisir des opportunités offertes par le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027.

### **III METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

*Le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles imposent à tous des transformations des comportements individuels et collectifs, voire un tournant dans les manières de vivre et de travailler.*

*Que cela peut-il signifier à l'échelle d'une école d'art ? S'il est possible et facilement réalisable d'adapter des usages communs et d'aménager les espaces de travail et de vie, il peut être plus délicat de remettre en cause les pratiques artistiques elles-mêmes, dès lors qu'il s'agit de réduire les déplacements ou les modes de production artistiques.*

*Exemplaire par bon nombre d'actions mises en œuvre depuis 2011, l'école ne s'exemptera pas d'un débat de fond sur les ateliers énergivores, les pratiques numériques, l'abus de consommables ou les déplacements en avion.*

*Au-delà de l'adaptation des pratiques, la transition écologique implique également une mutation des modes d'organisation et de vie des jeunes artistes, une réévaluation de leur place dans la société que les formations dispensées au sein de la HEAR doivent intégrer*

#### **Adapter les usages communs**

Réduire les consommations, encourager les recyclages.

Limiter le gâchis d'énergie et de matériaux.

Limiter les déplacements et les voyages d'étude.

Proposer des compensations pour les voyages en avion.

Encourager l'installation des enseignant.es dans le territoire.

Diffuser et faire respecter les consignes de tri, les consignes d'allumage/mise en veille des postes informatiques.

Réduire le nombre de distributeurs, supprimer les gobelets.

#### **Aménager les espaces**

Poursuivre les interventions sur le bâti en lien avec les collectivités propriétaires.

Transformer le jardin rue de l'Académie et repenser l'entretien des jardins de Mulhouse.

Renforcer l'intégration et les relations avec le quartier.

Aménager les locaux de la manufacture de tabacs de manière exemplaire.

Développer un jardin en permaculture à Mulhouse.

Encourager la cuisine en partage par l'installation de coins repas.

Valoriser et informer les composteurs des sites d'arts plastiques.

Garantir des conditions matérielles d'apprentissage correctes (mobilier adapté et ergonomique).

### **Interroger les pratiques artistiques, adapter les formations**

Proposer des cours sur l'environnement, sur la place de l'artiste dans un monde en transition et intégrer la question de l'adaptation des conditions de vie et de création à l'aune des changements climatiques.

Revisiter les gratuités et l'accès aux consommables par les étudiant.es.

Favoriser le recyclage des matériaux en étendant les expériences individuelles ou collectives (la pioche).

Limiter le renouvellement du parc numérique, étudier comment surmonter l'obsolescence programmée, etc.

Interroger les consommables et la gestion des chutes et des déchets de tous les ateliers et de la Chaufferie.

Définir des positions pour les ateliers polluants (sérigraphie, gravure) et les ateliers utilisant beaucoup d'énergie (verre, terre).

Créer une réserve en libre-service en scénographie.

Intégrer la manière de manger et de faire la cuisine dans les enseignements.

### **Animer la transition écologique sur les trois sites**

Lancer des campagnes d'information (politique de traitement des déchets et d'économies d'énergie de l'école menée depuis 10 ans).

Former les membres de l'école à l'occasion de workshops « transition » durant la semaine Hors limite.

Maintenir un groupe de travail permanent sur le sujet.

## **IV ADAPTER LA GOUVERNANCE**

*La taille et la configuration multisite et pluridisciplinaire de l'école peuvent rendre difficiles son appréhension. Son statut d'établissement public comme ses missions d'enseignement supérieur lui imposent des cadres réglementaires. Stricts. Le désir de participation des étudiant.es et des enseignant.es est parfois freiné par ce qui apparaît comme une institution aux procédures lourdes.*

*Pour favoriser l'implication de tous les actrices et acteurs de l'école dans son fonctionnement, pour augmenter la participation des étudiant.es au processus décisionnaire, ce chapitre prévoit une série de mesures permettant d'améliorer la compréhension de son organisation et la circulation de l'information, l'horizontalisation des échanges tout en consolidant la légitimité des instances, qui seules peuvent garantir l'efficacité de la décision et la cohérence dans le temps de l'action.*

*L'école souhaite rendre plus attractif l'engagement de tous et faciliter le travail des représentants. Pour consolider le fonctionnement démocratique de l'établissement, il s'agit véritablement de mettre en acte le manifeste de l'égalité et veiller au respect des règles élaborées et comprises par tous, bref, « faire communauté ».*

### **Rendre plus lisible l'organisation de l'établissement**

Définir clairement le périmètre et le niveau de pouvoir (information/avis/décision) des différentes instances.

Présenter clairement l'articulation et les interrelations entre ces instances sous forme de schémas, d'animation didactique mais également sous forme d'exemples, de traçage des étapes d'élaboration des décisions type.

### **Faciliter la circulation de l'information et élargir les échanges**

Rappel de l'importance des réunions de rentrée pour diffuser l'information aux étudiant.es et notamment pour présenter le Projet d'établissement.

Ouvrir tout ou partie des séminaires aux étudiant.es.

Faciliter l'accès à l'information :

Rassembler/organiser l'information existante (institutionnelle/RH/budgétaire) et la mettre à jour

Identifier les endroits (murs, site internet, éditions) où elle est accessible / s'appuyer sur une Newsletter pour faciliter l'accès aux ressources (renvoi vers les comptes-rendus des différentes instances)

Garantir une rédaction rapide des comptes-rendus et mettre en place des protocoles permettant de garantir que les décisions sont mises en œuvre.

Exploiter les formats collectifs et transversaux de réunions (« forum », « agora »).

Décloisonner en renforçant l'information réciproque entre les instances (ex : communication des ordres du jour du CA en CPS).

Etudier la possibilité de retransmission des débats des différentes instances (CPS/CA).

Prévoir l'organisation des CPS de façon plus régulière (rythme mensuel) pour favoriser davantage les échanges.

Rappeler le bon usage des mailing listes pour limiter la pollution numérique.

Mettre en place des newsletters enseignant.es sur l'actualité pédagogique de l'école et une plateforme permettant de partager des ressources (calendrier d'occupation des salles, emplois du temps).

Employer l'écriture inclusive dans la communication générale de l'école.

Améliorer le dispositif d'accueil des nouveaux enseignant.es (parrain marraine la première année ; réunions d'information, de présentation de l'école ; kit ; temps dédié en séminaire)

Donner plus de place aux associations étudiantes

### **Rendre plus attractif l'engagement et faciliter le travail des représentants**

Bien diffuser le calendrier annuel des instances.

Anticiper l'envoi des ordres du jour et des projets de décisions pour permettre un temps d'analyse et d'échanges suffisant. Un délai idéal de 15 jours à minimum 7 jours à prévoir pour l'envoi de l'ordre du jour afin de permettre des rajouts ou ajustements.

Renforcer le rôle délibératif des instances (échanges/débats/décisions).

Susciter les vocations et leur renouvellement par l'organisation de journées d'information et d'évènements dédiés à l'engagement collectif. Garantir un tuilage entre les représentants pour favoriser la transmission d'expérience.

Favoriser le partage des responsabilités plutôt que le cumul des mandats (suppléance).

Mettre en place des dispositifs de tuilage ou de parrainage au bénéfice des nouveaux élu.s étudiant.es.

Créditer l'engagement étudiant dans les instances ou dans la vie associative.

Bien définir et valoriser le statut et les missions de coordination.

### **Consolider le fonctionnement démocratique de l'établissement**

Faire connaître, diffuser, adapter le Manifeste sur l'équité.

Garantir le respect du Manifeste sur l'équité au sein des différentes instances (égalité homme femme, respect de la diversité, bienveillance, humanité, hospitalité) et promouvoir les valeurs de coopération et de solidarité.

Elaborer un règlement intérieur des CPS et des modalités de désignation et fonctionnement des CPS.

Respecter la pleine compétence des différentes instances (CT/CPS).

Reconnaitre une clause de sauvegarde aux coordinateurs.trices/délégué.es étudiant.es pour reporter l'examen d'un point sensible (à reprogrammer rapidement via une réunion à distance) /possibilité de report de certains sujets particuliers sur l'instance suivante, s'il y a besoin de temps supplémentaire de débat.

Etudier la possible retransmission des CPS / CA sur TEAMS.

Accompagner et soutenir les associations étudiantes dans leur fonctionnement quotidien et dans la conduite de projets collectifs.

### **Faire école et communauté**

Favoriser la rencontre des différentes catégories d'acteurs au sein de l'établissement pour permettre à chacun de comprendre le métier de l'autre (immersion/groupes de travail transversaux, séminaires croisés, cafés pédagogiques).

Réviser les modalités d'élection des coordinateurs.trices pour leur garantir une meilleure représentativité et légitimité.

Garantir la continuité de la représentation étudiante en CPS.

Mettre en place ou renforcer des outils d'auto-évaluation pour nourrir l'amélioration continue.

Donner toute sa place au Conseil Pédagogique :

- pour traiter des sujets intersites (recherche ; après école ; international)
- pour réguler la politique de recherche de l'école

Créer un siège étudiant supplémentaire au CA afin de garantir la pleine représentation des trois sites.

Renforcer la communication et les échanges sur les questions budgétaires régulières et prospectives avec l'ensemble des acteurs de l'école.

Amplifier les expériences de démocratie budgétaire : gestion d'une part de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) directement par les étudiant.es dans le cadre d'un budget participatif.

Favoriser la mise en commun d'enveloppes budgétaires des différentes composantes pédagogiques, notamment en investissements.

## **Annexe 1 : La charte de la HEAR**

Les formations dispensées dans les trois sites sont réunies autour de sept valeurs fondamentales inscrites dans une charte commune adoptée en 2011.

Par leur ouverture au monde et par leur capacité à inventer des langages ou des situations différentes, les artistes que la Haute école des arts du Rhin accompagne sont en position d'affirmer des choix et de produire des actes.

La Haute école des arts du Rhin promeut un modèle original d'enseignements artistiques, favorisant la porosité et la synergie des arts. Diversité et complémentarité fondent le projet de la HEAR.

Depuis l'espace rhénan riche de traditions et d'échanges, la HEAR défend une pédagogie inédite fondée sur la pratique, individuelle et collective. Elle encourage les croisements de points de vue et d'écoute locaux et internationaux. La HEAR forme des créateurs inscrits dans leur époque et dans l'espace public, capables d'inventer de nouveaux territoires.

Le temps de la création excède celui de l'école et s'articule aux expériences de la vie. La HEAR prépare et accompagne les étudiant.es à inventer leur autonomie personnelle et professionnelle pour devenir des acteurs de la culture contemporaine.

La HEAR garantit l'autonomie pédagogique et la collégialité des enseignements. Elle dispense un enseignement diversifié, fondé sur une sélection exigeante et spécifique.

La HEAR soutient la recherche associée à la création qui, par sa dimension empirique et expérimentale, produit des formes et de la connaissance. L'enseignement articulé de la théorie et de la pratique, indissociables dans le processus de création, structure la pédagogie et suscite des attitudes critiques.

La HEAR assure une mission de service public éducatif et culturel.

## **Annexe 2 : Les calendriers des mandats et conventions (en cours et à venir)**

### CA de la HEAR : 2020-2023-2026

Tandis que les membres élus représentants les deux villes et l'Eurométropole sont désignés pour la durée de leur mandat électoral de six ans (2020-2026), les autres membres élus le sont pour une durée de un (les étudiant.es) à trois ans (les représentants du personnel et les personnalités qualifiées, 2020-2023).

### Charte Erasmus + : 2021-2027

Les établissements d'enseignement supérieur souhaitant participer au programme Erasmus+ doivent être titulaires de la Charte Erasmus+. En demandant le renouvellement de cette charte sur la base d'une déclaration de stratégie Erasmus+ pour la durée du nouveau programme 2021-2027, l'établissement s'engage au respect et à la mise en œuvre de principes et valeurs destinés à une gestion de la mobilité de haute qualité.

### Contrat d'objectifs et de moyens : 2022-2024

Le contrat signé avec l'Etat et les villes de Strasbourg et de Mulhouse garantit à l'établissement les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ses principaux objectifs. Le nouveau contrat sera rédigé en 2021.

### Evaluation HCERES (vague C) : 2023-2027

Le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur accredit l'établissement et ses formations accredités durant la campagne d'évaluation 2021-2022 qui couvre la période allant d'automne 2021 à automne 2023, de son lancement à la publication des rapports d'évaluation.

### Contrat de site alsacien : 2018-2022

Les sept établissements partenaires ont signé le 3 juillet 2018 avec le Ministère le contrat de site alsacien 2018-2022. En tant que chef de file, l'Université de Strasbourg coordonne la stratégie partagée avec la Bibliothèque nationale universitaire (BNU), l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (Engees), l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensas), la Haute école des arts du Rhin (HEAR), l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (Insa), l'Université de Haute-Alsace (UHA).

L'ambition commune des partenaires est d'accroître leur efficience, leur rayonnement et leur attractivité en matière de formation, de recherche, tout en améliorant la qualité de la vie universitaire. Le développement durable et la responsabilité sociétale constituent un engagement très fort des sept établissements du site.

### **Annexe 3 : Glossaire**

AEC : association européenne des conservatoire (dont la HEAR est membre)

ANESCAS : association nationale des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (dont la HEAR est membre)

ANDEA : association nationale des écoles supérieure d'art (dont la HEAR est membre)

AP : arts plastiques

APE : aide à projets étudiants (dispositif de bourse aux étudiants de la HEAR)

APD : aide à projet diplômés (dispositif de bourse aux diplômés de la HEAR)

ASM : académie supérieure de musique de Strasbourg de la HEAR

CA : conseil d'administration

CFPI : centre de formation des plasticiens intervenants (il en existe un à Bourges, Marseille et Strasbourg)

CNSMD : conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et de Paris

CPS : commission pédagogique de site (des trois sites de la HEAR)

CT : comité technique

CVE : commission de vie étudiante (de la HEAR)

CVEC : contribution de vie étudiante et de campus (dispositif national)

DE : diplôme d'Etat, préparant à l'enseignement de la musique (niveau licence)

DNA : diplôme national d'art (niveau licence)

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique (niveau master)

DNSPM : diplôme national supérieur professionnel de musicien (niveau licence)

ELIA : european league of institutes of the arts (dont la HEAR est membre)

HCERES : haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

INSPE : institut national supérieur du professorat et de l'éducation (ex IUFM, ex ESPE)

LMD : licence Master Doctorat système européen harmonisé de l'enseignement supérieur

SAPM : site d'arts plastiques de Mulhouse de la HEAR

SAPS : site d'arts plastiques de Strasbourg de la HEAR

UHA : université de Haute Alsace (Mulhouse et Colmar)

UNISTRA : université de Strasbourg